

Indicateur n° 2-2 : Prévalence des pratiques addictives.**1^{er} sous-indicateur : Prévalence du tabagisme quotidien des 15-75 ans ;****2^{ème} sous-indicateur : Consommation d'alcool pur moyenne par habitant de 15 ans et plus.**

Finalité : le tabagisme et la consommation d'alcool sont des causes majeures de mortalité prématurée (cf. indicateur de cadrage n°4), en quasi-totalité évitables. Au sein de la consommation globale d'alcool, il convient de distinguer l'usage à risque (consommation supérieure aux seuils définis par l'Organisation mondiale de la santé), l'usage nocif (consommation induisant des dommages somatiques, psychoaffectifs ou sociaux) et l'usage avec dépendance (perte de la liberté de s'abstenir de consommer). La réduction de la prévalence du tabagisme fait l'objet de l'objectif 3 du rapport annexé à la loi relative à la politique de santé publique, la réduction de la consommation d'alcool, et plus spécifiquement de la prévalence de l'usage à risque ou nocif de l'alcool, respectivement des objectifs 1 et 2 de ce même rapport.

Résultats : les données concernant la prévalence du tabagisme quotidien des 15-75 ans sont présentées ci-après :

en %	2004	2005	2006	2007	2008 (p)	Objectif 2009	Objectif 2010
Population générale 15-75 ans	26,1	n.d.	25,8	24,0	23,6	24,0	24,0
Femmes 15-75 ans	22,6	n.d.	21,4	21,0	19,7	18,8	18,8
Jeunes 15-25 ans	31,0	n.d.	31,8	27,0	25,5	28,0	28,0

Source : INPES.

Par rapport aux données en population générale, la prévalence du tabagisme quotidien est plus prononcée chez les 15-25 ans (25,5 % contre 23,6 % en 2008) mais moins élevée chez les femmes (19,7 %). La loi de santé publique d'août 2004 vise à réduire les consommations de chacune de ces catégories à l'horizon 2010. L'objectif est largement atteint pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans, et est en passe de l'être dans l'ensemble de la population. Des progrès restent à réaliser en matière de tabagisme quotidien des femmes.

Les données concernant la consommation d'alcool pur moyenne par habitant de 15 ans et plus sont présentées ci-après :

	2004	2005	2006	2007	2008 (p)	Objectif 2009	Objectif 2010
Litres	13,0	12,7	12,9.	12,8	11,5	11,0	10,7

Sources : groupe IDA et Insee.

La consommation d'alcool pur moyenne par habitant de 15 ans et plus, inférieure à 13 litres en 2005, reste stable. La loi de santé publique (2004) escompte une réduction de 20 % de cette consommation à l'horizon 2010.

Construction de l'indicateur : la prévalence du tabagisme quotidien se définit comme le nombre de personnes âgées de 15 à 75 ans qui déclarent fumer tous les jours rapporté au nombre de personnes total de l'échantillon du baromètre Santé de l'INPES.

La consommation d'alcool pur moyenne par habitant de 15 ans et plus se déduit du nombre de litres d'alcool pur vendus en France rapporté au nombre d'habitant âgés de 15 ans et plus

Précisions méthodologiques :

Les deux sous-indicateurs sont identiques aux indicateurs de performance n°4.2 (consommation d'alcool) et 4.3 (tabac) du projet annuel de performance « *Prévention et sécurité sanitaire* » (programme n°204) annexé au projet de loi de finances pour 2010.

1^{er} sous-indicateur (tabac) : l'exercice prévision/réalisation est très largement dépendant de l'évolution de la réglementation relative à l'usage du tabac dans les lieux publics comme d'autres leviers tels que l'évolution de la taxation des tabacs et des cigarettes.

La réalisation 2004 indiquée est issue du baromètre santé 2005 de l'INPES (terrain 2004). La disponibilité des données est soumise à la périodicité du baromètre santé. Ce délai ne peut être ramené à une périodicité annuelle, compte tenu des contraintes de coût et de moyens dont dispose la direction des études scientifiques de l'INPES. Cet indicateur est cependant significatif des efforts réalisés sur cette thématique de santé. Une réflexion est en cours pour construire néanmoins un indicateur annuel dans le cadre de la préparation du contrat d'objectifs et de moyens de l'INPES.

L'indicateur de prévalence du tabagisme quotidien étant donné par des enquêtes déclaratives en population générale, ses résultats sont soumis à un risque de sous-déclaration des personnes enquêtées.

2^{ème} sous-indicateur (alcool) :

L'indicateur de consommation d'alcool est produit par le groupe IDA et l'OFDT, en collaboration avec l'Insee. Cet indicateur estime les quantités vendues ou autoconsommées en France. Il est construit à partir des statistiques fiscales, complétées par des estimations de l'autoconsommation déterminées dans le cadre du groupe IDA en collaboration avec l'Insee. Le calcul repose également sur des évaluations du degré moyen d'alcool des différentes catégories de vins et de cidres. L'estimation des quantités d'alcool qui échappent à la taxation s'accompagne de marges d'incertitudes non négligeables (de l'ordre de 2 à 3 % des quantités totales). Par ailleurs, la quantité d'alcool soumise à taxation constitue un indicateur de consommation moyenne de l'ensemble des personnes présentes sur le territoire français, y compris les non-résidents (les touristes principalement). Les achats de ces personnes viennent gonfler les chiffres de consommation d'alcool des Français. La non prise en compte des achats d'alcool des Français à l'étranger vient en partie réduire cette surestimation.

Pour plus de détails, se reporter aux fiches de définition des indicateurs correspondant aux objectifs du rapport annexé à la loi relative à la politique de santé publique (Rapport DGS/DREES, Août 2005 : Objectif n°1, 2 et 3) et aux rapports de suivi de ces indicateurs pour 2006, 2007 et 2008.
(<http://www.sante.gouv.fr/drees/santepop2008/santepop2008.htm>).